

## **Règlement intérieur de La Maison du Lotus, Ecole de Formation en Massage-Bien-être**

### **1. Application**

Le présent règlement s'applique aux formations, cours et ateliers de massage proposés par La Maison du Lotus. Toute réservation d'un programme de formation implique de la part de l'élève l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions.

### **2. Conditions d'admission**

Les inscriptions se font après réception de(s) chèque(s) d'acompte correspondant(s), et dans la limite des places disponibles. Dans le cas où le nombre de participants à un cours serait insuffisant, La Maison du Lotus se réserve le droit d'annuler un cours. L'élève serait alors intégralement remboursé ou, s'il le souhaite, son inscription reportée sur une autre date du même cours. Cette annulation ne pourrait donner droit à aucune indemnité.

### **3. Réservation**

La confirmation d'inscription est faite à l'élève après réception de son règlement. L'école se réserve la possibilité de modifier les dates des cours. La Maison du Lotus enverra les renseignements pratiques concernant le cours dans la semaine précédant le début du cours. Si l'élève souhaite les connaître auparavant, il se doit de contacter La Maison du Lotus.

### **4. Modalités de règlement**

Les règlements se font à l'ordre de La Maison du Lotus par chèques bancaires ou postaux. Les facilités de paiement sont possibles et doivent être étudiées avec l'administration de La Maison du Lotus lors de l'inscription. Les tarifs des cours ne couvrent ni le transport jusqu'au lieu du cours, ni l'hébergement, ni les repas, ni les frais personnels de l'élève.

### **5. Prix**

Les tarifs sont exprimés en Euros. Le prix est celui indiqué sur la brochure de l'année en cours, accessible soit sur le site Internet, soit auprès de l'administration de La Maison du Lotus. Ils pourront être modifiés en cas de changements législatif et/ou réglementaire susceptibles d'entraîner des variations de prix tels que : instauration de nouvelles taxes, etc.

### **6. Dates des cours**

Les dates choisies pour les différents cours ne sont pas contractuelles et peuvent être modifiées en cours d'année.

### **7. Programmes / Horaires / Lieux**

Les programmes, calendriers et horaires sont donnés en début d'année mais peuvent être soumis à des modifications. Les lieux de cours peuvent être déplacés selon les nécessités de l'organisation dans un rayon de 20 km autour du lieu de cours initialement prévu.

### **8. Tenue**

Il est conseillé de se vêtir de vêtements souples et chauds, d'apporter un maillot de bain pour les techniques à l'huile, ainsi que des chaussures ou chaussettes d'intérieur. Il est conseillé de ne porter aucun bijou.

### **9. Hygiène**

Une grande propreté corporelle est demandée aux élèves, de même pour les vêtements portés pendant les cours. Il est conseillé d'avoir les ongles courts.

### **10. Responsabilités**

La Maison du Lotus n'est pas responsable du vol de matériels et d'affaires appartenant aux élèves dans l'enceinte des lieux de cours. L'élève engage pleinement sa responsabilité civile dans l'exercice du massage.

### **11. Propriété des cours et du logo de LA MAISON DU LOTUS**

Les supports de cours distribués aux élèves et les logos sont la propriété de LA MAISON DU LOTUS. Toute copie ou reproduction sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation de LA MAISON DU LOTUS est interdite. Toutes formes de démarchage, publicité, vente de matériel et de produits, distribution de tract, sont strictement interdites dans le cadre des cours sans l'autorisation de la société de LA MAISON DU LOTUS

### **12. Sécurité**

Il est demandé de ne pas fumer dans les espaces de travail. Les élèves sont responsables de leurs objets personnels, des nuisances et dégradations qu'ils pourraient causer aux locaux, matériels et autres. Attention aux : bracelets, colliers, chaînes, bagues, boucles d'oreilles - il sera demandé de les enlever pendant le cours. Tout accident corporel consécutif à la formation devra être immédiatement signalé au responsable du cours, habilité à établir une déclaration dans le cadre de la responsabilité civile de l'organisme de formation de LA MAISON DU LOTUS. Les élèves résidant à l'étranger doivent avoir une assurance rapatriement de type "mondial assistance" ou similaire, tout frais de rapatriement chez eux restant à leur charge et sous leur responsabilité.

### **13. Annulation / Absence / Retard**

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire. L'inscription définitive n'intervient qu'après la signature du présent contrat et à l'expiration du délai de rétractation. Toute non présentation à un cours (quel que soit le jour) constitue une absence sans possibilité de remboursement. Les absences dues à des cas de force majeures (grève surprise des transports, maladie déclarée le jour même, accident,...) doivent être justifiées par écrit dans les 5 jours qui suivent l'absence et feront l'objet d'une proposition de la part de LA MAISON DU LOTUS quant à un éventuel report d'inscription. Toute non présentation à un cours (quel que soit le jour) constitue une absence sans possibilité de remboursement. Les absences dues à des cas de force majeures (grève surprise des transports, maladie déclarée le jour même, accident,...) doivent être justifiées par écrit dans les 5 jours qui suivent l'absence et feront l'objet d'une proposition de la part de LA MAISON DU LOTUS quant à un éventuel report d'inscription.

### **14. Règles de collectivité**

Sur les lieux de cours, il est demandé aux élèves de veiller à ne pas créer de nuisances sonores (téléphone mobiles, appareil ou instrument de musique trop bruyant, ou autres manifestations bruyantes), - éviter tout dérangement, détérioration ou emprunt (non signalé) d'objets, livres et de matériels de cours.

### **15. Respect**

Les élèves sont priés de respecter les horaires de travail proposés. Les élèves doivent se conformer à la pédagogie proposée qui privilégie la mise en confiance des participants, le respect de chacun (mœurs, philosophie, âge, sexe et race), l'apprentissage par l'expérimentation. Photos ou films ne peuvent être prises pendant les séances de massage qu'avec l'accord des élèves concernés et du professeur.

### **16. Force Majeure**

LA MAISON DU LOTUS pourra se dégager de ses obligations ou en suspendre l'exécution si elle se trouve dans l'impossibilité de les assumer correctement du fait de la survenance d'un événement exceptionnel ou d'un cas de force majeure, notamment en cas de destruction totale ou partielle de l'établissement, grève, etc., et ce, sans pour autant ouvrir droit à une indemnité compensatrice.

### **17. Réclamations et litiges**

Aucune réclamation sur le déroulement de la prestation ne sera recevable postérieurement au jour de celle-ci. Les présentes conditions de vente sont réputées acceptées sans réserve ni restriction. En cas de litige, et faute d'accord amiable, les tribunaux compétents seront ceux de Versailles même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeur